

**COMMUNE DE SAINT PHILIBERT**  
**MODIFICATION N°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal en date du 2 novembre 2015, Monsieur le Maire de SAINT PHILIBERT a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la première modification du PLU, dont l'objet vise à ouvrir partiellement à l'urbanisation le secteur 2AUa de CANAPLEYE afin de réaliser un projet de lotissement communal sur un ensemble foncier d'environ 1,6 hectare (création d'un secteur 1AUa).

A cet effet, *Monsieur Jean Claude LEBUNETEL, technicien supérieur en chef de la DDE en retraite*, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et *Madame Michelle TANGUY, chargée d'études en urbanisme et environnement*, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de RENNES.

L'enquête publique se déroulera à partir du 23 novembre 2015 jusqu'au 23 décembre 2015 inclus, soit pendant une durée de 31 jours consécutifs, à la mairie de SAINT PHILIBERT où le public pourra consulter le dossier aux jours et heures habituels d'ouverture au public exceptés les dimanches et jours fériés (à savoir, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le mardi et le samedi matin de 9h à 12h).

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant par courrier en mairie de SAINT PHILIBERT (place des 3 otages – 56 470 SAINT PHILIBERT) à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au dit registre.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de SAINT PHILIBERT. Il est en outre consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : ([www.saintphilibert.fr](http://www.saintphilibert.fr)).

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie, les jours suivants :

- le lundi 23 novembre 2015 de 9h00 à 12h00 ;
- le vendredi 4 décembre 2015 de 14h00 à 17h00 ;
- le samedi 12 décembre 2015 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 15 décembre 2015 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 23 décembre 2015 de 14h30 à 17h30 ;

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis au maire de SAINT PHILIBERT dans le délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête publique, et tenus à la disposition du public en mairie pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera alors également consultable sur le site internet de la mairie ([www.saintphilibert.fr](http://www.saintphilibert.fr)).

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la mairie – place de 3 otages – 56 470 SAINT PHILIBERT.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation de la modification. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, des avis des personnes publiques, décider s'il y a lieu d'apporter des adaptations au projet de la modification N°1 du PLU de SAINT PHILIBERT.

Faire à Saint-Philibert  
Le 3 novembre 2015



Le Maire,  
François LE COTILLEC